



Mieux connaître le cancer : le cancer du sein

Dans le cadre d'un partenariat avec OncoCentre, réseau de cancérologie régional, nous publions chaque mois un article d'information pour le grand public rédigé par un ou plusieurs membres du réseau de cancérologie. Aujourd'hui, cancer du sein : chirurgie et reconstruction

« La chirurgie du cancer du sein a beaucoup évolué ces 20 dernières années, elle comporte toujours l'ablation de la tumeur et des ganglions. Le traitement conservateur consiste à retirer la tumeur en gardant le sein : c'est la tumorectomie ou mastectomie partielle. Son indication est fonction de la taille et du siège de la tumeur. La mastectomie consiste à retirer la totalité du sein incluant l'aréole et le mamelon. Ce geste reste encore nécessaire chez une femme sur trois qui présente un cancer du sein.

« La chirurgie des ganglions axillaires (situés au niveau de l'aisselle) consiste à les retirer

afin de les analyser et définir s'ils sont sains ou malades, de connaître l'extension de la maladie et d'adapter les traitements adjuvants. Selon la taille de la tumeur, on utilise la technique du ganglion sentinelle (retrait d'un à 3 ganglions), ou celle du curage axillaire (retrait d'au moins 10 ganglions). La reconstruction mammaire fait partie intégrante du traitement du cancer du sein. Elle a lieu en général 3 mois après la chirurgie ou 1 an après la radiothérapie le cas échéant.

« On reconstruit d'abord le volume mammaire en utilisant une prothèse ou un lambeau (tissus venant d'une partie proche) et 3 mois plus tard, l'aréole et le mamelon. Dans certains cas on peut réaliser la reconstruction du volume mammaire en même temps que la mastectomie. Cette technique n'évite cependant pas le phénomène de deuil psychologique du sein. »

C. R., F. M.

EXPRESS

ALLOCATIONS FAMILIALES Alerte aux mails frauduleux

La Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) a constaté que des allocataires avaient reçu des courriels les

invitant à communiquer leur numéro de carte bancaire, pour toucher une allocation de leur Caf. Ce courrier est un faux. Elle les invite donc à ne surtout pas répondre à ce message.

Entretien

Avec **Luc Chatel** ministre de l'Éducation nationale

« Pas question de faire un lycée à géométrie variable »

■ Le ministre commence aujourd'hui par Orléans, au lycée Voltaire, son tour de France des académies, pour présenter la réforme des lycées.

Quels sont les maîtres mots de la réforme présentée par le président Nicolas Sarkozy ?

Notre ambition, c'est de faire un lycée qui assure la réussite de chaque lycéen. Un lycée qui ouvre des perspectives d'avenir à chacun, qui aide davantage l'élève en difficulté, tout en permettant aux plus méritants d'atteindre l'excellence. Pour cela je propose trois grands axes de réforme pour le lycée : mieux orienter, mieux accompagner chaque élève, mieux s'adapter à son époque.

L'orientation est le premier maillon de la réforme ?

Oui, c'est un enjeu capital. Aujourd'hui, nous avons une orientation subie et définitive. Ce que nous voulons, c'est un processus plus progressif, continu et réversible : chaque lycéen a le droit de changer de trajectoire en cours de route ! Nous allons aussi créer un accompagnement personnalisé de 2 heures par semaine pour tous les lycéens. Tous ces change-

ments ne remettent pas en cause le cadre national de notre politique, auquel tous les Français sont très attachés ; nous avons des programmes nationaux, un diplôme national et ils le resteront ! Pas question de faire un lycée à géométrie variable ou un lycée à territoire variable

Cette réforme est-elle moins ambitieuse que la précédente ?

L'enjeu de cette réforme est de corriger, d'améliorer notre lycée qui conserve de gros atouts. Nous avons identifié ses faiblesses grâce, entre autres, à Richard Descoings (ndlr chargé de mission dans le cadre de la réforme), mais aussi aux professeurs et lycéens que nous avons écoutés.

Concrètement, comment va se passer la mise en place des différentes mesures ?

Je continuerai, comme je l'ai fait depuis mon arrivée, à écouter et à consulter. La concertation se poursuivra encore plusieurs semaines. Et puis, cette réforme va se faire progressivement, à partir de la rentrée 2010, et s'étaler sur trois ans. L'objectif est de pouvoir présenter un ensemble cohérent de mesures, qui puisse être arrêté, en décembre, pour une bonne préparation de la rentrée 2010.

Le ministre insiste sur trois axes : orienter et accompagner l'élève, s'adapter à l'époque. (archives Sylvia Catarino)



Une réforme progressive, sur trois ans à partir de 2010

Vous serez demain (aujourd'hui) à Orléans, quel est le but de cette visite ?

J'entame aujourd'hui à Orléans un tour de France de plusieurs semaines. À chaque fois, j'irai dans un lycée à la rencontre des professeurs, des lycéens, des parents d'élèves. Je rencontrerai aussi les per-

sonnels d'encadrement. Ce sera l'occasion d'expliquer, sur le terrain, les orientations sur lesquelles nous avons travaillé depuis plusieurs mois, d'échanger avec les principaux acteurs et de recueillir leurs suggestions. La réforme du lycée, c'est l'affaire de tous.

Julie Poulet-Sevestre.

LE MOIS
DES
ESSAIS
DECISIFS

PEUGEOT, VAINQUEUR DES 24H DU MANS 2009,
VOUS INVITE À ESSAYER TOUTE SA GAMME

www.peugeot.fr



NOUVELLE 207 ACTIVE
HDi 70 3 portes

11 990 €⁽¹⁾

Bonus écologique de 700 €
+ prime à la casse Peugeot de 1000 € déduits⁽²⁾

VENEZ LA DÉCOUVRIR DANS VOTRE POINT DE VENTE

Nouvelle
207



PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL (1) Somme restant à payer pour l'achat d'une Nouvelle 207 Active 1.4L HDi 70ch 3 portes neuve, hors option, déductions faites d'une remise de 2460€ sur le tarif Peugeot 09C conseillé du 29 juin 2009, du bonus écologique de 700€ et de la prime à la casse Peugeot de 1000€. Offre réservée aux particuliers valable du 01/09/09 au 31/10/09 dans le réseau Peugeot participant. (2) Prime à la casse Peugeot de 1000€ pour la reprise d'un véhicule de 8 à 10 ans destiné à la casse. Consommation mixte (en l/100 km): 4,4. Émissions de CO₂ (en g/km): 117.